

# Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME, POUR LA PAIX

C'est le dimanche  
**7 décembre**  
à 20 h. 45  
qu'aura lieu  
le traditionnel

## UNANIMITE à Vitry-le-François pour flétrir les menées antisémites

Le matin du 23 septembre, à Vitry-le-François, les habitants de la paisible rue des Minimes eurent la surprise de voir s'étaler sur une façade, en énormes caractères bleus, cette inscription : « *Oui à De Gaulle. De Gaulle liquidera les juifs* ».

### POUR UN RENOUVEAU

Les antiracistes ne se recrutent pas hors du commun. Aussi les démarcations politiques qui séparent les diverses parties de l'opinion publique ne sauraient-elles les empêcher de s'unir et d'agir ensemble chaque fois que cela est nécessaire. La preuve vient d'en être administrée avec éclat dans la petite ville champenoise de Vitry-le-François.

Le M.R.A.P. doit son influence et son efficacité à la cohabitation en son sein, et le rassemblement autour de lui, d'hommes d'opinions fort diverses, dont le commun dénominateur est leur aversion pour le racisme et l'antisémitisme.

Comment ne pas voir qu'à la faveur des événements si importants que notre pays a vécus en quelques mois, le racisme et l'antisémitisme connaissent une nouvelle poussée? Par tracts, graffiti, journaux, au cours d'incidents parfois, et jusque par des propos tenus en présence d'officiels de premier plan, on tente de jeter le venin de la haine et de la discrimination. On lira par ailleurs le détail des faits que nous citons. Aucun n'est contestable. Aucun ne saurait nous laisser indifférents. Il est aujourd'hui des hommes — dont certains au passé bien lourd — pour croire l'heure venue de ramener dans ce pays des mœurs naguère bannies, non sans qu'il en eût coûté à notre peuple du sang et des larmes.

L'impunité dont jouissent les racistes et les antisémites, voilà bien le contraire du « renouveau » que d'aucuns ne cessent d'annoncer et que l'opinion souhaite réellement.

Comme en un autre domaine, la promotion d'un second officier nazi aux côtés de Speidel à l'état-major de Fontainebleau, est bien peu conforme à la « grandeur nationale ».

La mise hors d'état de nuire des racistes et des antisémites, la suppression de leur moyens d'action et de propagande, voilà qui marquerait un véritable renouveau.

La paix dans la dignité de tous, voilà qui servirait — ô combien — la grandeur française.

Cela ne peut être l'œuvre féconde que de tous ceux, sans exception, pour qui, les fiers principes des Droits de l'Homme et du Citoyen ne sont pas seulement un « préambule » mais une règle sacrée avec laquelle il est interdit de tricher.

**Charles PALANT**  
Secrétaire Général du M.R.A.P.

### Dans ce numéro

- **Contre toutes les haines.** Un article de Suzanne COLLETTE-KAHN, secrétaire générale de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (page centrale).
- **Les enseignants français et Little Rock.** Une déclaration exclusive de Georges LAURE, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale (page 7).
- **Zola, le non-conformiste,** par Pierre COGNY (page 8).
- **La maison neuve.** Une nouvelle d'Efroïm KAGANOWSKI (page 8).
- **Une lettre au M.R.A.P.** du Département américain de la Justice, à propos de l'affaire Jimmy Wilson (page 7).

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté, la parution de ce numéro de « Droit et Liberté » a été retardée. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

Les auteurs de cette profession de foi avaient choisi, pour leur exploit nocturne, une maison où vit une famille israélite, dont le fils est actuellement soldat en Algérie. En face, demeure l'unique survivante des juifs déportés de Vitry-le-François sous l'occupation. Le lendemain, on découvrait, non loin de là, visiblement tracée par les mêmes mains, la mention « *Juif* » sur deux magasins de la place du Marché.

### Une vive émotion

Tels sont les faits. Vitry-le-François est une petite ville d'une dizaine de milliers d'habitants : tout le monde se connaît plus ou moins, et les nouvelles circulent rapidement. Aussi l'émotion fut-elle bientôt très vive, dans la communauté israélite, certes, qui compte une quinzaine de familles, mais également dans tous les milieux.

D'où l'accueil vraiment amical qui nous attendait, Simon Arbitourer et moi-même, lorsque, quelques jours plus tard, nous nous sommes rendus sur place, au nom du Bureau National du M.R.A.P. Il fallait que cette émotion s'exprime, et que soient flétries avec éclat ces menées odieuses. C'est le mérite de notre Mouvement de permettre à la France antiraciste de s'exprimer hautement, et de rejeter hors la collectivité nationale ceux qui prétendent susciter l'intolérance religieuse et raciale. Pas de ça chez nous ! voilà ce que l'on proclame, avec le M.R.A.P., à Vitry-le-François... et partout ailleurs.

### En remontant l'histoire

— Nous savons bien que ces inscriptions ne sont le fait que de quelques individus, nous a dit le président de la Communauté juive, M. Lucien Lévy. Pourtant, on ne peut pas laisser passer de tels actes sans réagir... Nous nous souvenons qu'en 1939, il y a eu aussi des graffiti antisémites sur nos murs. Une nuit, on a écrit sur ma

(Suite page centrale)

Albert LEVY.

## GRAND GALA ANTIRACISTE

organisé par le M.R.A.P.



Il sera présenté cette année par  
**Jacqueline Joubert**  
de la Télévision Française  
(Voir page 8)

### D'étranges propos au Tribunal de Commerce...

## NON, la xénophobie ne résoudra pas les difficultés économiques !

Nous publions ci-contre le fac-simile d'un article paru dans « l'Agence Economique et Financière » du 2 octobre dernier.

Il s'agit du compte rendu de l'installation du Tribunal de Commerce de la Seine, qui s'est déroulée en présence de trois ministres : MM. Michel Debré, Ramonet et Michelet.

Les propos de M. Lepeu, président du tribunal de Commerce, sont rapportés dans des termes qui ont provoqué une vive émotion chez de nombreux commerçants.

Le texte de l'allocution prononcée par lui, qui vient d'être publié par « La Gazette du Palais », confirme qu'il a cru devoir distinguer avec insistance « la proportion assez effrayante » (sic) d'étrangers et de naturalisés mis en faillite ou en règlement judiciaire. Comme il avait auparavant souligné que « la fourberie et la malhonnêteté ne sont pas règles habituelles dans le peuple de France » et que « vu le caractère français » il n'est pas impossible que « les lois soient scrupuleusement respectées », on est en droit de s'interroger sur le sens de ses étranges propos. Il semble qu'une analyse des faillites et règlement judiciaires selon les branches touchées eut été plus intéressante et plus conforme aux réalités économiques qu'une distinction entre commerçant d'origine française ou non. Une telle distinction risque de favoriser, sans aucun doute, les tendances xénophobes et antisémites que d'aucuns s'emploient à susciter dans les milieux commerciaux. Le marasme actuel n'en sera pas pour autant supprimé, comme le montre dans un article que nous publions en page 6, Michel HINCKER, spécialiste des questions économiques.

AGENCE ECONOMIQUE ET FINANCIERE 2-10 58

### UNE ALLOCUTION DE M. LEPEU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE

A l'occasion de la séance solennelle d'installation du Tribunal de Commerce de la Seine, qui s'est déroulée en présence de MM. Michel Debré, garde des Sceaux, Ramonet, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Michelet, ministre des Anciens Combattants, M. Bernard Lepeu, président du Tribunal, a souligné les nouvelles raisons d'espérer qu'ont les Français à l'heure actuelle. Il a rendu hommage à l'action psychologique des hommes qui sont à la tête du pays.

Il a insisté tout particulièrement sur la nécessité de multiplier à l'égard des étrangers et des naturalisés, de mesures tendant à améliorer leur situation et à leur faire appliquer plus strictement les lois.

Enfin, tout en constatant que la plupart des industriels et commerçants acceptent avec abnégation les règles qui leur sont imposées, il a déploré le manque de moralité commerciale chez certains, en particulier chez les étrangers ou naturalisés, et a souhaité que les notions d'ordre et d'autorité soient enfin restaurées et respectées.

LES ELECTIONS

► Mise en place

Près de 3.000 candidats vont solliciter dans quelques semaines, les suffrages des électeurs. Par ce vote, commencera la mise en place des institutions nouvelles, adoptées lors du récent référendum.

On s'accorde à reconnaître que la majorité des citoyens ne se sont pas réellement prononcés, le 28 septembre, pour ou contre des textes constitutionnels que beaucoup n'avaient pas étudiés, ni même lus, mais en fonction de considérations diverses, souvent étrangères à l'objet exact du scrutin. Il va falloir maintenant juger la Constitution elle-même, dans son application.

Xavier Vallat, qui fut « Commissaire aux Questions juives » sous Vichy, n'hésite pas à comparer cette Constitution à celle que Pétain l'avait personnellement chargé d'élaborer. Avec une satisfaction non dissimulée, il établit, dans « Aspects de la France », un « parallèle » (c'est son mot) frappant, entre les deux textes : choix du chef de l'Etat « par un Congrès où les parlementaires sont en minorité » ; « juste méfiance des assemblées », à qui l'initiative des dépenses est enlevée et « le temps des palabres strictement mesuré », etc...

Les résultats des prochaines élections, ainsi « tempérés » par le cadre étroit fixé aux élus du peuple, seront également déformés, il faut le souligner, par le scrutin d'arrondissement, qui avait été abandonné à la Libération en raison de son caractère injuste.

Quoiqu'il en soit, les députés auront pour rôle de faire entendre la voix de leurs mandants et d'influer, en

leur nom, dans toute la mesure possible, sur l'orientation de la politique du pays. C'est la définition même de la démocratie. Aussi peut-on s'interroger avec inquiétude sur le sens de certains propos tenus par le général de Gaulle à sa dernière conférence de presse. Après s'être félicité que « des limites nettes et des freins puissants » aient été imposés d'avance aux futures assemblées, il a ajouté : « S'il devait arriver, par malheur, que le Parlement de demain ne voulut pas s'accommoder du rôle qui lui est dévolu, il n'y a pas de doute que la République serait jetée dans une crise nouvelle, dont personne ne peut prévoir ce qui en sortirait, excepté ceci, qu'en tout cas l'institution parlementaire serait balayée pour longtemps »...

► Dans quel sens ?

Notre journal, fier de compter, parmi ses lecteurs et ses collaborateurs, des républicains de toutes tendances n'est pas habilité à se prononcer pour tel ou tel parti ou groupement politique.

Tout au plus, pouvons-nous exprimer l'espoir que tous ceux qui entendent combattre le racisme sachent distinguer avec clairvoyance les hommes susceptibles d'agir — et pas seulement de parler — dans le sens de notre combat permanent.

Aujourd'hui, le « renouveau » fait prime. Répondant à un légitime désir des Français, bien des candidats promettent de tout faire pour que « ça change ». Il ne sera pas inutile de se demander dans quel sens ils veulent un changement, ceux en particulier qui se réclament de « l'esprit du 13 mai »...

Car, si un changement est certes souhaitable, c'est, à notre avis, dans le sens de la paix en Algérie, de la paix mondiale, du développement de la démocratie en France, du recul des éléments racistes, antisémites et fascistes qui, impunis depuis des années, ont redoublé d'audace dans la dernière période.

Il faudra se demander aussi quelle part ont pris tels candidats d'aujourd'hui dans les errements du passé, que tous dénoncent après coup, et en tenir compte pour l'avenir. Il faudra examiner soigneusement l'attitude présente et les alliances de chacun.

C'est seulement par un effort intransigeant vers le maximum de clarté que les antiracistes pourront utiliser à bon escient leur bulletin de vote.

Souhaitons en outre qu'ils contribuent, par leur attitude, à l'union sans exclusive des républicains, de tous ceux surtout qui constituent l'aile marchante de l'opinion antiraciste, union dont dépend en grande partie le triomphe de notre idéal.

DRAME ALGERIEN

► Le contexte

Voilà quatre ans que dure en Algérie un drame sanglant, lié incontestablement au racisme, qui a contribué à le faire naître et qu'à son tour il développe — un drame pesant lourdement sur le présent et l'avenir de la démocratie, de la France.

L'espoir de tous les Français est que, rapidement, ce drame prenne fin. Et après les événements de mai, puis les récentes déclarations du général de Gaulle, chacun s'interroge sur les chances de la paix.

Le 13 mai à Alger fut avant tout la journée des « ultras », des jusqu'aboutistes de la guerre, des racistes les plus acharnés, ne lançant le mot d'ordre d'intégration que pour nier aux Algériens tout espoir d'une reconnaissance quelconque de leur « personnalité ».

L'ordre donné récemment aux militaires de se retirer des « comités de salut public » constitués à l'époque, enlève à ces éléments le soutien ouvert des pouvoirs publics. Cette mesure a été approuvée par l'opinion française ; mais il est certain que sa portée doit être appréciée dans le con-

DUPONT - RIVAROL

LES noms de Dupont ou Durand sont assez répandus en France pour y être devenus synonymes du Français moyen, des noms passe-partout. Quand ils passent par Rivarol, Dupont et Durand deviennent « des nationaux » étiquette non contrôlée et qu'on est bien obligé de définir soi-même en fonction du nationalisme de Rivarol.

Pour l'essentiel, ce nationalisme-là se garde d'identifier la Nation avec la démocratie, il se préoccupe plutôt de les dissocier ; il ne tient pas non plus pour patriotes ceux qui luttèrent contre l'occupant, marquant sa préférence pour ceux qui lui léchèrent les bottes (voir collection et « collaborateurs » de Rivarol). Ce qui élimine du nombre des « nationaux » une sérieuse quantité de Dupont et Durand. Mais passons...

En fait, à Rivarol, le sens des mots est exactement contraire à celui qu'on leur prête habituellement. Et la marchandise que couvre ce « nationalisme » n'est rien moins que nationale. Car malgré quelques « précurseurs », discrimination raciale, antisémitisme, xénophobie sont en France des produits importés. Ils ne s'implantèrent chez nous qu'appuyés par les panzerdivisions, ils reflurent avec elles, bien qu'ayant laissé des séquelles, ainsi que Rivarol en témoigne. Et, sans avoir l'exclusivité des attaques contre la démocratie et la Nation, c'est par le biais de l'antisémitisme que cette feuille les combat dans un fatal retour à ses sources étrangères.

« Si vous voulez adhérer au Comité de Défense de la République de la Fourche-Brochant (Paris-17), il faudra vous adresser à M' Dymensztajn », peut-on lire dans le Rivarol du 11/9 : Vous ne sauriez défendre la République autrement qu'en vous adressant au juif, car si la Nation c'est Dupont, la République c'est Dymensztajn.

Nous n'éprouvons pas le besoin de comparer les titres nationaux de notre ami Dymensztajn, Français, résistant, avocat désintéressé des opprimés — et aussi bien, les démocraties dans lesquelles peuvent s'étaler des Rivarol ne manquent pas d'opprimés —, aux titres de ceux qui s'inspirent de la propagandastaffell. Et qui, partant, ne se bornent pas à attaquer, dans ce style, les organisations démocratiques, mais les institutions également.

Pour eux, si les Républiques passent, « le juif » reste, omniprésent, omnipotent. C'est lui encore qui tient les leviers de commande de la Cinquième, nous explique le Rivarol du 25/9, par les talmudistes Debré, Cassin, la banque Rothschild comme par les « communistes » Soustelle et Malraux « apparentés » par le « cousin Karl Marx ». Le voilà bien ce personnage maléfique, ce Janus, dont la haute finance n'est que le bras droit tandis que la révolution lui sert de bras gauche, et capable de retirer de la main droite à Dupont ce qu'il donnerait de la main gauche à Durand.

On a pu qualifier ces vues simplistes de puérités lorsqu'elles apparurent dans la République de Weimar, mais nous savons trop aujourd'hui que de puérites elles peuvent devenir sanglantes. La misère, le chômage et par dessus le marché la République, c'est le juif, clamait d'abord Gœbbels, en foi de quoi un certain nombre de Dupont allemands crurent résoudre leurs propres difficultés en saccageant les boutiques juives, ouvrant la porte à une frénésie raciale que la chasse aux juifs de l'Europe entière ne parvint pas à apaiser. Entre temps elle s'était d'ailleurs étendue à tous ceux que Gœbbels considérait comme juifs. Et force Dupont allemands et même Dupont français ont été finalement broyés eux-mêmes dans l'engrenage.

Point n'est besoin de recommencer l'expérience pour dénoncer ceux-là qui, à nouveau, poussent à la roue. Même si leurs calculs immédiats consistent à stimuler le zèle chauviniste de certains, comme à cautionner par leurs attaques mêmes le « républicanisme » de certains autres, leur but médiat c'est de fournir une exutoire à des questions politiques difficiles, et sur le dos de Dupont-Dymensztajn plutôt que sur celui de Rothschild-Boussac.

ONCLE TOM.



Buenos-Aires

• Toutes les élèves de l'école supérieure de Villacrespo, au centre de Buenos Aires, se sont mises en grève pour protester contre la décision prise par la directrice de placer les élèves juives dans des classes séparées des autres. La révocation de la directrice a été demandée par une délégation auprès des autorités scolaires. Des manifestations se sont déroulées, où était scandé le mot d'ordre : « Pas de Little Rock en Argentine ».

Johannesbourg

• Des milliers de femmes noires ont manifesté en plein centre de la ville contre les brimades administratives dont sont victimes les gens de couleur, obligés de solliciter une carte d'identité spéciale pour pouvoir vivre dans les villes sud-africaines. La police a procédé à 892 arrestations.

Ottawa

• Un bulletin mensuel antisémitique est envoyé régulièrement depuis quelque temps à tous les parlementaires canadiens. L'organisme qui l'édite s'intitule : « Canadian Intelligence Service ».

Sydney

• Un raciste notoire, Eric Butler, vient d'être élu président du comité d'Eltham, près de Melbourne. Il est l'éditeur de plusieurs ouvrages dirigés contre les Juifs.

Tel Aviv

• Plusieurs militaires ont été condamnés à des peines de 7 à 17 ans de prison, pour leur participation au massacre de Kafrikassem, qui coûta la vie à 47 musulmans, hommes, femmes et enfants, le 29 octobre 1956. Le commandant Malinki, à qui incombe la responsabilité principale, avait donné l'ordre, dans le cadre du couvre-feu instauré à la frontière jordannienne, de tirer « sans faire de sentiment » sur des paysans rentrant de leur travail. Le verdict exemplaire sur lequel s'achève cette affaire a été approuvé par l'ensemble de la presse israélienne.

Vienne

• L'ancien maire nazi de Vienne, le Dr Herman Neubacher, qui fut désigné par Hitler au lendemain de l'Anschluss, et qui occupa ensuite un poste hautement responsable dans les Balkans occupés par les armées nazies, vient d'être nommé conseiller financier de la compagnie aérienne autrichienne. Cette nomination a provoqué de nombreuses protestations.

texte où elle a été prise. On peut craindre qu'elle n'ait de conséquences vraiment décisives que si elle s'accompagne d'autres mesures allant dans le même sens.

Or, il faut bien constater que les « comités de salut public » subsistent, et leurs membres joueront un rôle prépondérant pour la désignation et l'élection des candidats au scrutin du 30 septembre. Il faut constater aussi que les chefs militaires continuent de détenir tous les pouvoirs en Algérie, ceux surtout qui avant et depuis le 13 mai ont manifesté leur hostilité farouche au régime républicain.

D'une façon générale, à l'exemple de M. de Sérigny, les « ultras » (compte tenu de quelques éclats des plus outranciers et des moins responsables d'entre eux) ne semblent pas s'opposer à l'orientation de la politique actuelle, sur laquelle ils exercent une constante pression, grâce en particulier à l'action de M. Soustelle, leur homme de confiance, qui dispose au gouvernement d'un poste-clé.

► Y voir clair...

De même, les prises de position du général de Gaulle à sa récente conférence de presse, risquent de n'avoir pas l'effet souhaitable, dans la mesure où elles s'insèrent dans un contexte qui en atténue la portée.

C'est un fait nouveau d'inviter à Paris les dirigeants du F.L.N. et d'appeler à « la paix des braves ». Mais les dirigeants algériens ont pu mettre en avant d'autres passages des déclarations du chef du gouvernement, faisant apparaître une volonté de les

traiter, dans le cadre de la « pacification », comme des égarés à qui l'on veut bien accorder le pardon, à qui l'on demande de « venir régler avec l'autorité la fin des hostilités », tandis que, sur le terrain, serait levé « le drapeau blanc des parlementaires ».

Il y a plus qu'une nuance de forme, semble-t-il, entre la négociation politique sans conditions préalables en vue d'un cessez-le-feu, tel que le F.L.N. l'a suggérée, et un cessez-le-feu sans préalable, même réglé à l'échelon le plus élevé, mais excluant toute négociation politique, et sans garantie que tout ne recommencera pas comme avant.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il subsiste une équivoque, et qu'une fois de plus, les déclarations officielles sur le drame algérien donnent lieu aux exégèses les plus contradictoires.

Dans le même temps, la guerre ne cesse de s'intensifier. Il est question de nouveaux renforts, de nouvelles classes mobilisées, de nouveaux crédits. Et le sang coule. Et le fossé se creuse encore entre la France et l'Algérie, de même qu'entre les différentes communautés algériennes.

Il ne s'agit pas pour nous de préconiser telle ou telle procédure, ni une solution politique déterminée. Il nous semble seulement que poser les problèmes aussi clairement que possible, préciser encore les points de vue en présence, peut contribuer à une paix véritable.

La clarté, c'est la condition d'une continuation du dialogue.

Et nous souhaitons que le dialogue continue.

► Encore le bazooka

Le procès du bazooka, qui vient de s'achever, fut, à plus d'un titre, original. Son déroulement à éclipses, et l'éclipse de Kovacs, les contradictions des inculpés, le chantage des avocats — tout cela contribue à entourer d'un halo de mystère cette sombre affaire politico-criminelle.

Il y eut aussi — nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro — cette sortie antisémite d'un avocat algérois, que le tribunal ne crut pas même devoir relever.

Au cours des dernières audiences, il fut démontré avec insistance que les absents ont tous les torts. Kovacs, opportunément disparu, joua le rôle du bouc émissaire. Il faut souligner ici l'une des charges portées contre lui par l'un de ses complices, Philippe Castille : « Kovacs, s'il est né dans le Chélij, est d'ascendance magyare. Il n'agit ni ne pense comme un Occidental. » (Suite page 3.)

SEJOURS EN FRANCE ET A L'ETRANGER

CIRCUITS EN AUTOCAR

Office de Voyages La Fayette

18, rue Bleue (Métro : Cadet) - Paris-9<sup>e</sup>

Tél. : PRO. 96-52 et TAI. 68-23

TOUS BILLETS FER - AIR - MER

LOCATION THEATRE

VOYAGES ORGANISES EN ISRAEL

APRÈS INTERVENTION DU M. R. A. P., "Dimanche Matin" INCULPÉ à la suite de violentes attaques contre les médecins juifs

Il y a un peu plus d'un an, le 15 septembre 1957, l'hebdomadaire "Dimanche-Matin" (aujourd'hui disparu) publiait, sous la forme de "lettres de lecteurs", de violentes attaques contre les médecins juifs.

Cette démarche a porté ses fruits. Le 13 octobre dernier, le secrétaire général du M.R.A.P., Charles Palant, était convoqué au Palais de Justice par M. Monzein, juge d'instruction, dans le cadre de l'enquête ouverte.

UNE DECLARATION DE CHARLES PALANT

Charles Palant a aussitôt rendu publique la déclaration suivante :

" J'ai été entendu, cet après-midi par M. le juge Monzein, lequel m'a informé qu'à la suite de la plainte du M.R.A.P., il avait, au mois d'avril dernier, notifié au sieur Capgras, directeur de "Dimanche-Matin", une inculpation pour provocation à la haine entre les citoyens, pour raison de race ou de religion. " On remarquera que cette inculpa-

tion était intervenue au moment même où, grâce à la campagne énergique du M.R.A.P. contre l'agression de la rue François-Miron, toute la presse républicaine avait élevé la voix contre l'antisémitisme.

" Alors que depuis sept mois, notre plainte était entre les mains du Procureur, cette inculpation peut être considérée comme un résultat complémentaire de l'action de masse contre l'antisémitisme.

" J'ai demandé à M. le juge d'instruction de bien vouloir rédiger un procès-verbal de constitution de partie civile, engageant ainsi le M.R.A.P. à être partie au procès que nos avocats vont maintenant s'employer à rendre aussi prochain que possible.

" Sans doute, ce que nous dénonçons il y a un an est demeuré très actuel, le danger que nourrit la presse raciste et antisémite n'ayant fait que s'aggraver, lié aux événements que la France a connu depuis.

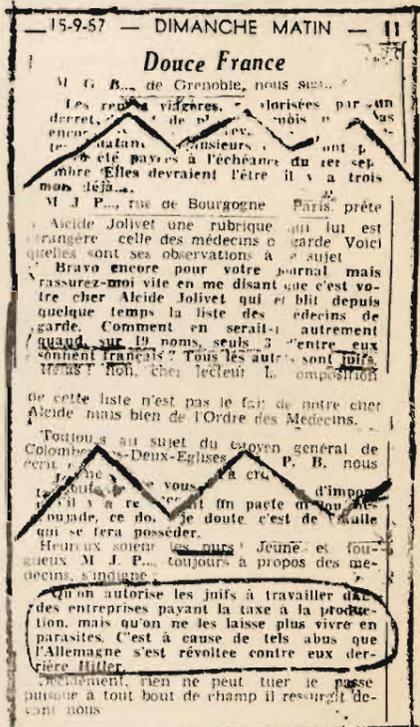
" Le M.R.A.P. entend poursuivre son action sans relâche. Nous espérons que, soutenus par l'ensemble des antiracistes, si nombreux dans ce pays, et dont la seule union peut déjouer tous les périls, c'est vers une nouvelle victoire que nous allons en faisant condamner l'un des journaux qui ré-

pendent la haine dans l'opinion publique... »

L'une des lettres publiées par "Dimanche Matin", sous le titre "Douce France" se plaignait, rappelons-le, du trop grand nombre de juifs parmi les médecins de garde. Une autre, sur la même question, demandait "qu'on autorise les juifs à travailler dans des entreprises payant la taxe à la production mais qu'on ne les laisse plus vivre en parasites". Et elle concluait : "C'est à cause de tels abus que l'Allemagne s'est révoltée contre eux derrière Hitler".

Cette tentative de justifier les persécutions nazies contre les juifs, cet appel ouvert à des mesures discriminatoires et même à de nouvelles violences, ne pouvaient que provoquer l'indignation de tous les républicains. Un tel texte tombait de toute évidence sous le coup de la loi. Il est clair que la direction de "Dimanche Matin" a eu recours au procédé "classique" des "lettres de lecteurs" (signées seulement d'initiales) dans l'espoir d'échapper à la condamnation qu'impliquait cette opération nauséabonde.

Mais les rédacteurs de la feuille antisémite ont laissé voir le bout de



L'oreille dans leurs commentaires, en affichant leur approbation. Il reste à souhaiter qu'enfin justice soit faite.

(Suite de la page 2.)

cidental. Il a une hypersensibilité qui dépasse nos nerfs de Français.

Voilà qui explique tout ! C'est lui, le métèque — et parce que métèque — qui a tout machiné... Sans cela, c'est certain, Philoppe Castille, avec sa sensibilité d'Occidental, n'aurait pas actionné l'arme qui a tué le commandant Rodier à la place du général Salan...

Les accusés présents ont écopé des peines de prison. Kovacs a été condamné à mort. Par contumace, il est vrai.

FAITS DIVERS

Un fait divers, parmi d'autres : une jeune femme, l'autre semaine, s'est tuée en se jetant par une fenêtre

de 3<sup>e</sup> étage, rue de la Folie-Méricourt.

Il s'agit de Mme Nina Rosenberg, 37 ans. Elle était sujette à des crises de neurasthénie. Elle verrouilla la porte et, sous les yeux de ses trois enfants, de 3, 6 et 9 ans, elle se pencha sur le vide. Elle hésita un instant. Un coupeur en maroquinerie, au 2<sup>e</sup> étage, eut le temps de la voir et tenta d'intervenir. En vain. On entendit des cris : « Maman ! Maman !... » Et le corps s'écrasa au sol.

Mme Rosenberg avait été déportée parce que juive. Les horreurs de la guerre et des camps l'avaient marquée. Elle ne s'était pas remise des persécutions subies par elle et par les siens. Le racisme nazi tue encore, aujourd'hui.

Fort heureusement, il est des faits divers moins tragiques. Ainsi, le dimanche 19 octobre, le jeune Alain Bi-

zot, 10 ans, a été félicité publiquement par le maire de Neuilly-sur-Marne : il avait sauvé des flammes un bébé algérien de 7 mois, le petit Rachid Bouanoun.

Alors qu'un incendie faisait rage dans la maisonnette où habitait la famille Bouanoun, il « fonça » (comme il dit), emporta le berceau où dormait le bébé, non sans lui avoir protégé le visage avec un torchon, et même il réussit à entraîner l'aïeule qui, paralysée par la frayeur, avait perdu tout contrôle d'elle-même.

Dans le même temps, Mme Bizot, la mère d'Alain, emmenait les quatre autres enfants qui se trouvaient dans la fournaise.

Bel exemple de courage, bel élan de solidarité, qui nous change des mesquineries racistes trop souvent distillées par certaine presse « d'information », et qui — soit dit sans jeu de mots — nous réchauffe le cœur.

HIER ET AUJOURD'HUI

Avec Speidel

Tandis que sont lancés des bruits — aussitôt démentis — selon lesquels le général nazi Speidel quitterait prochainement Fontainebleau, où il commande, dans le cadre de l'O.T.A.N., une partie de l'armée française, on annonce la nomination à l'état-major « atlantique » d'un autre officier allemand, tout aussi compromis.

Il s'agit du général Friedrich Albert FOERTSCH, qui occupera le poste de chef d'état-major adjoint, « chargé de la doctrine et des plans », en remplacement du maréchal de l'air britannique Sir Hugh Constantine.

De même que Speidel, Foertsch connaît la France pour y être venu en 1939-40. Il était alors lieutenant-colonel au 3<sup>e</sup> bureau de la 60<sup>e</sup> division d'infanterie, qui participa à l'invasion de notre pays.

Les services rendus lui valurent de passer peu après à l'état-major du chef du bureau de l'armement de l'armée de terre. Puis, en 1942, il est envoyé sur le front russe, où il devient chef d'état-major de la 18<sup>e</sup> armée, avec le grade de général de division, puis général de corps d'armée.

Ses exploits de l'époque : destruction de villes, exécutions massives, expéditions punitives, déportation de populations entières, etc... entraînèrent sa condamnation à 25 ans de prison comme criminel de guerre, après qu'il eût été fait prisonnier par l'armée soviétique. Il fut renvoyé en Allemagne en 1955 à la demande du gouvernement de Bonn, qui, loin de le faire juger et condamner à son tour, lui confia un poste assisot dans la nouvelle Wehrmacht.

Les patriotes, qui n'ont pas oublié, considèrent comme contraires à la « grandeur française » de semblables débris aux martyrs de la guerre et de la résistance : ils protesteront vigoureusement contre le retour chez nous d'un Foertsch, à un poste où il aura sous ses ordres de nombreux officiers français et contrôlera les plans militaires des pays membres de l'O.T.A.N., y compris la France.

Frich Koch plaide "non coupable"

Une foule nombreuse, émue aux larmes, a écouté pendant une journée et demie la lecture de l'acte d'accusation au procès d'Erich Koch, qui s'est ouvert à Varsovie le 20 octobre.

" Tout ce qui a été créé en Prusse orientale, nous le devons à Koch », dit un jour Hitler. Et Koch en effet fit preuve d'un zèle inlassable au service du Führer.

Nazi de la première heure (sa carte porte le n° 90), c'est dès 1933 qu'il fut nommé gauleiter de la Prusse orientale.

La Pologne envahie par les armées allemandes, son pouvoir s'étend à une partie du territoire polonais. Il y organise 34 camps punitifs et 71 camps d'extermination pour les populations juives, où sont assassinées 72.000 per-

(Suite page 6.)

VOUS DITES ? LES NÉVROSÉS

Les émeutes racistes de Londres, début septembre dernier, n'ont pas fini de troubler bien des consciences en Grande-Bretagne, — et ailleurs. Elles nous donnent l'occasion d'aborder un aspect particulier — à vrai dire assez délicat — du racisme anti-noir, sous quelque latitude qu'il se manifeste : les complexes sexuels.

Voici d'abord quelques éléments du dossier.

De l'envoyé spécial permanent de « Paris-Press » à Londres (5 septembre) : « Le succès étonnant remporté par les séducteurs noirs à Londres atteste sans doute le manque de tempérament de l'Anglais moyen. La jalousie tient une large place dans les troubles de ces derniers jours. »

Du correspondant particulier du « Monde » (4 septembre) :

« Le racisme latent de la petite bourgeoisie reproche aux Noirs les emplois qu'ils trouvent, les maisons et les autos qu'ils achètent et surtout les succès féminins qu'on leur prête. »

Du « Daily Telegraph » :

« On devrait veiller à un meilleur équilibre entre les sexes des immigrants. La fréquentation de filles blanches avec des hommes de couleur est l'une des causes principales du problème. Elle ne peut ni ne devrait être interdite par la loi, mais il est difficile de nier que son atténuation contribuerait puissamment, en pratique, à éviter un conflit racial menaçant. »

D'« Aux Ecoutes du Monde » du 5 septembre :

« Le fait est que les Noirs

ont des succès extraordinaires auprès des Anglaises. Les premières coupables sont donc les Anglaises elles-mêmes, souvent « over-sexed », hantées par des préoccupations sexuelles que leurs partenaires anglais paraissent incapables de satisfaire. »

On pourrait citer bien d'autres témoignages de ce genre, qui donnent à réfléchir car ils sont concordants. Oui, les honnêtes gens doivent le savoir, l'entrevoir : il y a presque toujours, dans les bas-fonds psychologiques du racisme, un réflexe de frustration sexuelle assez méprisable. Ces jeunes voyous pourchassant l'homme de couleur dans les rues de Notting Hill sont assurément de misérables individus sans humanité, mais aussi des malades relevant des soins du psychanalyste. Nous disons : il faut déshonorer le racisme, lui arracher son masque de prétention à la supériorité ; le racisme, c'est aussi cette peur de la concurrence loyale, fraternelle même, entre garçons devant les filles.

Que cette « supériorité » n'apparaisse pas toujours incontestable (y compris dans ce domaine), qu'un Noir puisse être préféré à un Blanc par une jeune fille, certains ne peuvent ni le comprendre ni le tolérer, et leur rage se transforme en véritables complexes.

Alors, on cherche tous les moyens d'empêcher un libre choix, on assure défendre la « pureté raciale », et l'on s'efforce d'imposer toutes sortes de craintes et de tabous visant les Noirs.

(« Il faudrait veiller à un

«Droit et Liberté répond ici aux mensonges racistes

meilleur équilibre entre les sexes des immigrants », dit le « Daily Telegraph ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Et cet autre qui pense que ce sont les Anglaises qui sont « les premières coupables » ! Coupables de quoi ?

...Enfin, à bout d'arguments, on recourt à la violence.

Cette forme du racisme est d'autant plus inquiétante qu'elle relance la haine là où elle n'existe pas, même quand ses prétextes sociaux, économiques font défaut. Voici ce qu'indiquait le correspondant du « Monde » du 4 septembre : « Un début de chômage, pourtant pratiquement négligeable, a pu attirer l'attention sur l'immigration antillaise. Mais, outre que celle-ci n'est pas si nombreuse après tout (une centaine de milliers de personnes), elle est aussi spécifiquement orientée vers des emplois auxquels la main-d'œuvre anglaise répugne. Enfin, jusqu'à présent, elle ne posait aucun problème dans la collaboration pratique sur les lieux de travail. Les employés du métro et des autobus londoniens, Blancs et Noirs, s'entendent fort bien. »

Cette obsession sexuelle du Blanc « insuffisant » devant le Noir, traverse comme électriquement tout le racisme américain.

L'accusation de « viol d'une Blanche », si bien illustrée dans la pièce de Jean-Paul Sartre, « La P... respectueuse », a servi de point de départ à d'innombrables lynchages. On se souvient du jeune Emmet Till, sauvagement assassiné pour avoir sifflé d'admiration au passage d'une femme blanche. Tout récemment,

Jimmy Wilson, qui vient d'être gracié, était accusé non seulement d'avoir volé 1 dollar 95, mais « tenté d'abuser... » d'une femme de 80 ans.

Voici encore, par exemple, une dépêche de « Associated Press » du 24 septembre :

« Deux jeunes filles blanches de Hot-Springs, dans l'Arkansas, ont été incarcérées et seront traduites en justice après avoir avoué qu'elles avaient eu des relations avec deux Noirs. Les deux jeunes Noirs — 22 et 26 ans — ont également été jetés en prison. »

De même, tous les témoignages concordent pour mettre en lumière les aspects sexuels de l'affaire de Little Rock. Voici ce qu'en disait, entre autres, « Paris-Journal » du 29 septembre, au lendemain du référendum sur la ségrégation :

« Dans la campagne pour le maintien des traditions raciales du Sud, tous les arguments ont été employés ; ceux qui touchent aux problèmes sexuels ont joué un rôle d'une importance incroyable. »

« C'est ainsi qu'un industriel, ami du gouverneur Faubus, avait acheté une page entière du quotidien « Arkansas Democrat » pour faire à ses concitoyens le récit de son récent voyage en Europe :

« A Paris, dit-il, j'ai vu une jeune Blanche embrasser un Noir. A Londres, j'ai vu pire. Aussi vous ne devez pas voter pour l'intégration ; si vous le faites, vos enfants iront à l'école, puis au bal ensemble. Ainsi naîtront des problèmes sexuels. »

Les racistes sont donc aussi de pauvres types, des misérables névrosés. A la douche ! Roger MARIA.



# Non, la xénophobie, ne résoudra pas les problèmes économiques!

La cérémonie annuelle d'installation du Tribunal de Commerce de la Seine donne chaque année à son Président l'occasion de décrire la situation économique du pays, du moins sous l'angle particulier qui est celui de ses fonctions. Cette fois, il fut évidemment question de la mévente, de la « recession », telles qu'elles peuvent apparaître dans le mouvement des faillites, des règlements judiciaires ou des recouvrements de créances.

Cependant, ainsi que le rapporte l'Agence Economique et Financière, le Président, M. Lepeu, engagea l'analyse économique sur une voie inattendue. Tandis que trois ministres, MM. Debré, Michelet et Ramonet, l'écoutaient avec une surprise qu'on supposera gênée, il associa aux données de la crise économique l'hypothèse du « manque de moralité commerciale » et crut devoir spécialement désigner les étrangers et les naturalisés. Déjà, la notion de « moralité » n'est pas de celles qui contribuent à la connaissance économique; d'autre part, différencier la moralité, en termes qualificatifs, du commerçant de souche périgourdine ou basse-bretonne de celle du commerçant d'origine étrangère équivaut à admettre la démarche inverse : le commerçant français établi à Londres,

par exemple, pourrait être entaché d'immoralité aux yeux de nos voisins parce que Français. N'est-il pas désagréable, à l'ère des spoutniks et des fusées humaines, d'avoir à rappeler au bon sens scientifique un magistrat du Tribunal de Commerce ?

Sans doute ignore-t-il également que, 17,1 % de la population parisienne étant occupée dans les activités commerciales, la proportion de de naturalisations de commerçants étrangers n'est que de 7,5 % de l'ensemble des naturalisations acquises ces dernières années. C'est dire que la proportion des « naturalisés » est plus faible parmi les commerçants que dans les catégories ouvrières de l'industrie et de l'agriculture. Un certain nombre d'entre eux sont des juifs immigrés, ayant fui les persécutions racistes, et qui ont été naturalisés par suite des services rendus pendant la guerre à la France, leur pays d'adoption.

## Les vrais problèmes

Le problème qui demeure, et qui n'a rien à voir avec l'origine familiale du commerçant, est celui de la mévente. Le Président de la Chambre de Commerce de Paris, l'évoquait récemment à Limoges et constatait que les petites et moyennes entreprises étaient plus

grévées que les grandes, notamment parce qu'elles subissaient avec plus de rigueur que ces dernières les contraintes de la restriction du crédit bancaire. Et il revendiquait « la renouveau à toute sélectivité par l'Etat », excluant par la même une sélectivité hostile aux entreprises visées par le Président du Tribunal.

D'abord, comment se répartit la mévente en France ? Elle est plus sensible à Paris et dans les grandes villes que dans les petites localités, plus sensible en général dans les agglomérations urbaines que dans les zones rurales. Cette appréciation du Centre de Recherche et de Documentation sur la Consommation, faite au cours du premier semestre 1958 par rapport au premier semestre 1957, semble être plus valable encore en cet automne. La hausse des prix agricoles depuis trois ans ne profite certes pas à tous les producteurs dont certains ont été particulièrement ruinés par les intempéries, mais l'ensemble des revenus agricoles a toutefois progressé. Par contre le ralentissement de l'activité industrielle affecte les salariés, et par conséquent les consommateurs urbains.

D'une année à l'autre, la chute des ventes est de plus de 60 % pour les vélocipèdes, de 40 à 50 % pour les vêtements féminins, les articles électro-ménagers, les fourrures, d'un tiers pour les vêtements de travail, de 10 à 20 % pour les vêtements masculins, les chaussures, la maroquinerie, les tapis, le vin, la viande de veau, etc. Par contre, augmentent les ventes de bas morceaux de boucherie, de bière, de poissons et des articles d'épicerie les moins coûteux. Chacun sait aussi que les stocks se sont accumulés chez les grossistes et les détaillants, lesquels auront réduit leurs investissements cette année de 1 % en moyenne alors qu'ils les avaient accrus de 12 % en 1947 et de 24 % en 1956.

Il est malheureusement probable que cette situation s'aggravera au cours de l'hiver. En effet, la cause essentielle en est la réduction du pouvoir d'achat des salariés, amputé à la fois par la hausse des prix de plus de 17 % intervenue depuis un an et par la diminution des horaires de travail qui s'accroît rapidement depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Les effets sur la consommation seront d'autant plus sensibles que les heures supprimées sont des heures « supplémentaires » majorées de 25 ou 50 % et que de nombreux salariés sont encore engagés par les traités souscrits à l'achat de logements et de biens durables. De sévères compressions de dépenses familiales risquent donc de peser sur l'activité commerciale.

Cette évolution économique de la France n'est pas exceptionnelle : elle s'intègre dans la « recession » mondiale qui, née d'abord aux Etats-Unis l'an passé, se répand à présent en Europe occidentale, selon un processus cyclique qui se répète avec une grande régularité depuis plus d'un siècle. Et que le commerçant parisien soit Français depuis vingt générations ou une n'y change évidemment rien. De plus, notre économie nationale connaît une crise financière due aux événements d'Algérie qui accentue le ralentissement général de l'activité, dans la mesure où de grands travaux n'ont pu être financés ces derniers temps (barrages, routes, etc.) ; il en résulte un manque de commandes industrielles qui se répercute sur les sous-traitants, et donc sur le niveau de l'emploi de dizaines de milliers de salariés, dont les difficultés se traduisent alors en baisse de la consommation.

## Xénophobie et discriminations

Nous voilà bien loin des questions de « moralité commerciale », et l'on est en droit de s'étonner qu'au lieu d'expliquer la situation par une analyse de ces faits incontestables, M. Lepeu ait préféré jeter la suspicion sur toute une catégorie de commerçants, éprouvés comme les autres, dans des termes qui ne peuvent que favoriser la xénophobie et l'antisémitisme sans résoudre, bien sûr, les problèmes posés.

Il est d'ailleurs à noter, bien que cet aspect n'ait pas été abordé par le Président du Tribunal de Commerce, que le renversement du rythme économique risque d'avoir des conséquences pénibles sur les travailleurs récemment immigrés. L'expansion industrielle des années 1955-56-57 avait rendu nécessaire une politique d'immigration à partir de l'été 1956, époque où la décision de prolonger jusqu'à 30 mois environ la durée du service militaire démunissait de façon inquiétante le marché du travail. On a compté ainsi 16.000 travailleurs immigrés en 1954, 24.000 en 1955, 71.000 en 1956 et 119.500 en 1957. Or, cette main-d'œuvre, généralement italienne ou espagnole, malgré les contrats signés et portant sur deux ans ou plus, va se trouver licenciée en priorité sans qu'un tel cas (chômage dû à la recession) soit prévu au contrat. Les entreprises avaient pressé le gouvernement d'appeler ces travailleurs étrangers lesquels risquent à présent, si les « idées » du Président du Tribunal ne sont pas freinées à temps, de souffrir non seulement du chômage mais aussi d'une sorte de « racisme économique » qui ne meurt pas spontanément de son propre ridicule.

Michel HINCKER.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 3.)

sonnes (dont 13.000 femmes et 10.000 enfants).

Koch porte également une écrasante responsabilité dans le massacre des 150.000 juifs de Bialystok et des environs, ainsi que des 80.000 juifs de Kiev, en Ukraine, où il devint commissaire du Reich. Sous son « règne », 4 millions de citoyens soviétiques furent assassinés, et 2 millions déportés en Allemagne.

Jusqu'en 1950, Koch vécut caché en zone britannique, sous un faux nom. Découvert, il fut livré immédiatement à la Pologne.

« J'ai été arrêté trop tôt, déclare-t-il maintenant. La véritable responsabilité de ce qu'on me reproche pèse sur ceux qui sont libres aujourd'hui, en Allemagne occidentale, les dirigeants du « système » (nazi), qui sont bien considérés et rétribués en tant que collaborateurs des autorités d'occupation ».

Il se présente comme un « opposant » au régime hitlérien, comme un simple « exécutant », et il a décidé de plaider « non coupable ».

Mais il est incapable de réfuter les pièces de l'accusation, de faire disparaître ses ordres, ses rapports, ses actes, les récompenses et les promotions qu'il reçut. Et il y a les témoins de ses crimes, et ceux, innombrables qui ne peuvent plus témoigner...

Le procès doit, selon les prévisions, durer une quinzaine de jours.

## Harry BELAFONTE contre le racisme

A l'appel de nombreuses personnalités, parmi lesquelles l'ancien juge fédéral J. Waties Waring, des dirigeants des syndicats, le champion de base-ball Jackie Robinson, le pasteur Luther King, et Mme Ralph Bunche, dont le mari est



le principal collaborateur du secrétaire général de l'O.N.U., une imposante manifestation antiraciste a eu lieu le 25 octobre à Washington devant la statue d'Abraham Lincoln.

Des milliers d'étudiants blancs et noirs étaient venus en autocar, en train et en avion de divers points du pays pour « prouver au monde que Little-Rock n'est pas l'Amérique ».

Devant les 10.000 personnes rassemblées qui huaient Faubus et réclamaient l'intégration dans toutes les écoles des Etats-Unis, le célèbre chanteur noir Harry Belafonte a pris la parole. Il a regretté que le président Eisenhower, invité à la manifestation, n'ait pas cru devoir y venir, ni même se faire représenter ou recevoir une délégation, ce qui eut été, dit-il, « un geste plein de signification pour des milliers d'hommes dans le monde ».

Interrogé quelques jours plus tôt par des journalistes sur le problème de l'intégration scolaire, Harry Belafonte avait déclaré :

« Je crois que l'écrasante majorité des Américains détestent Faubus. C'est une calamité, mais de même que l'Europe a survécu à Hitler, de même les Etats-Unis survivront à Faubus... »

« Tous les progrès provoquent toujours une agitation de la part des gens qui combattent tout ce qui est nouveau. »

« C'est ce qui se passe aux Etats-Unis. Si la Cour Suprême n'avait pas pris la décision d'intégrer les établissements scolaires, il n'y aurait pas eu d'agitation. Mais l'histoire montre que la justice et le droit finissent toujours par triompher. »

## Le carnet de D.L.

André SPIRE a 90 ans

Le grand poète André Spire, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., vient d'avoir 90 ans. Nous tenons ici à féliciter de tout cœur cet écrivain de talent, cet homme fier et généreux, pour qui l'activité littéraire est inséparable du combat inlassable qu'il a toujours mené en faveur de la dignité humaine et d'une meilleure compréhension entre les hommes.

C'est au temps de l'affaire Dreyfus qu'il s'est lancé dans la bataille contre l'imbécille antisémitisme, non seulement par la plume, mais par tous les moyens possibles, puisqu'il ne recula pas devant un duel avec un rédacteur du torchon antisémite « La Libre Parole ». Il a retracé naguère quelques épisodes de ces temps héroïques dans notre journal, on s'en souvient.

Ce passé devait l'amener logiquement à soutenir l'action du M.R.A.P., auquel il apporte, depuis sa fondation, l'inestimable appui de son autorité, à chacune des campagnes que nous menons.

Puissions-nous le voir longtemps encore, fougueux et lucide, se dévouer à la cause qu'il défend avec nous.

Notre ami D. WROCLAWSKI, membre du Conseil National du M.R.A.P., président de la Société Censtoch v., a 60 ans. Son anniversaire sera célébré au cours d'un lunch et d'un banquet le dimanche 2 novembre à l'Hôtel Moderne. Qu'il trouve ici les félicitations et les meilleurs vœux de notre Mouvement et de « Droit et Liberté ».

Toutes nos félicitations également et nos vœux les plus chaleureux à M. KAUFZYK, président de la Société Piotrkov à qui nous exprimons notre reconnaissance pour l'appui constant qu'il apporte à notre action.

## Un dossier impressionnant Tentative d'incendie

(Suite de la page centrale.)

accord avec tous les voisins. Je ne me connais pas d'ennemi, on ne peut rien me reprocher. Pendant la guerre, j'ai été mobilisé dès le deuxième jour...

Et puis, si les incendiaires avaient réussi leur coup, je n'aurais pas été la seule victime... Les maisons sont anciennes et se touchent : tout le quartier risquait de flamber.

— Alors ?

Alors, on ne peut apporter d'autre explication à un tel acte que la haine aveugle, la volonté de nuire, de semer la terreur et le trouble.

Pour trouver les coupables, ne faudrait-il pas s'orienter vers ceux qui dans leurs journaux, leurs tracts font tout pour exciter au meurtre contre « les juifs », « les métèques », et qui organisent des groupes de chocs en quête d'exploits ?...

L. M.

## Comme au temps de "Je suis Partout"

(Suite de la page centrale.)

le sommet de la civilisation. C'est, dit-il, « défendre » la race blanche que d'assurer aux blancs (à certains, du moins) des privilèges aux dépens des gens de couleur, voués pour toujours à la condition d'être inférieurs.

Tout y est : la distinction entre races dominantes et races peu douées, les dangers du « métissage », l'exemple exaltant de Little Rock et de l'Afrique du Sud... Il paraît étrange à Cousteau que tout cela

ne soit pas unanimement considéré comme « normal ». Pour les blancs, le choix se ramène, affirme-t-il, à ceci : « La vie avec tout ce qu'elle comporte inévitablement de brutalité et d'injustice. Ou la mort par abdication, par renoncement ». (Renoncement au racisme, bien entendu).

Et après avoir justifié en gros et en détail toutes les mesures, toutes les brutalités, toutes les excitations racistes qui peuvent avoir cours dans le monde, Cousteau souhaite en conclusion que la France, particulièrement « menacée » par le mélange des races, s'adonne, elle aussi, au racisme.

Ce même thème est apparu, ces derniers temps, dans d'autres articles de « Rivarol », dans « La Nation Française », « Fraternité Française », « Jeune Nation », etc...

De tels articles tombent de toute évidence sous le coup des lois condamnant la diffamation et l'excitation à la haine entre les citoyens à raison de leur race. Les pouvoirs publics se doivent de relever ce défi aux traditions, comme à la dignité et aux intérêts de notre pays.

## Sarah-Bernhardt et "Jeune Nation"

D'une lettre que nous adresse Mme Ascoli, membre du Conseil National du M.R.A.P., nous extrayons ces passages :

« Au début de septembre, sortant du théâtre Sarah-Bernhardt, avenue Victoria, je vis un jeune garçon, de 18 ans environ, qui traçait une croix gammée sur la porte. Lui ayant demandé : « Pourquoi cette idiotie », il me répondit, en montrant le fronton du théâtre : « Celle-là aussi était une youpina... » (sic).

« Samedi dernier, vers 17 heures, à la sortie du métro, place de l'Etoile, six garçons de 16 à 20 ans barraient l'escalier, en criant : « Jeune Nation, organe anticommuniste ». L'un d'eux ajoutait : « ... et antisémite ».

# Little Rock :

## Où en sommes-nous ?

DEPUIS deux mois que dure la bataille de Little Rock, où en sommes-nous ? La situation reste mouvante et complexe, rien n'est réglé. Tout au plus peut-on dresser un bilan provisoire, susceptible de se modifier d'un jour à l'autre. En voici les principaux éléments :

• LES QUATRE LYCEES SONT FERMES. C'est la conséquence la

**M. Georges LAURÉ**

Secrétaire général de la F.E.N.

nous exprime l'émotion des enseignants français

Le problème de l'intégration scolaire aux Etats-Unis, qui fait apparaître toute la gravité du racisme dans ce pays, a provoqué chez nous une émotion certaine, dont l'ensemble de la presse s'est fait l'écho.

Nous avons demandé à M. Georges Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale (autonome) de nous faire connaître son point de vue, en tant que porte-parole des enseignants français, particulièrement intéressés à ce problème.

Voici ce qu'il nous a déclaré :

Les récents événements de Little Rock et, en général, l'agitation raciste qui a marqué, cette année encore, la rentrée scolaire aux Etats-Unis ont suscité, bien sûr, une certaine émotion en France; mais je crains que cette émotion ne soit pas à la mesure des événements eux-mêmes. Cela s'explique par l'acuité des problèmes qui se posent à nous aujourd'hui, sur le plan intérieur et qui tendent à nous détourner de toute autre préoccupation.

Il n'en reste pas moins que les sentiments antiracistes sont profondément enracinés chez nous, et quels que soient nos torts, les Américains devraient avoir quelque gêne à nous donner des leçons en la matière.

Nous pouvons avoir, certes, des scrupules à dénoncer de tels excès, alors qu'en France ou au nom de la France, il s'en produit parfois d'également condamnables, quoique dans des conditions différentes. Mais si le racisme chez nous peut être le fait de quelques uns, il n'est pas admis par la loi, et surtout pas par les mœurs. Les soldats noirs américains venus dans notre pays, à la Libération, ont été frappés de découvrir qu'on ne pratiquait pas de discriminations entre blancs et gens de couleur.

Aux Etats-Unis, si la loi se veut libérale (pas toujours, d'ailleurs), les mœurs ne le sont pas. C'est pour beaucoup de Français un sujet d'étonnement qu'il puisse exister là-bas un état d'esprit raciste, aussi généralisé.

Je viens de lire que dans une ville du Sud des Etats-Unis, des noirs ont été arrêtés pour avoir contrevenu à une loi selon laquelle le chauffeur d'un autobus peut déterminer lui-même les places des passagers qu'il transporte. Cette loi, sous une forme hypocrite, autorise la ségrégation dans les autobus. De tels procédés dépassent l'imagination. On pouvait les espérer totalement disparus après deux guerres, au cours desquelles les noirs ont versé généreusement leur sang comme les autres citoyens américains.

Il faut le dire : il n'y a pas de démocratie véritable là où triomphe un racisme quelconque, là où il est simplement toléré. Aux Etats-Unis, les autorités sont encore contraintes de composer avec le racisme, avec des façons de penser liées à l'esclavage, aboli pourtant depuis près d'un siècle.

Nous ne pouvons que souhaiter que la démocratie américaine se réalise pleinement, en abolissant totalement cette ségrégation aux formes multiples, que nous ne comprenons pas.

Les enseignants français sont évidemment sensibles tout particulièrement à ce racisme scolaire, frappant des enfants.

Nous sommes, par tradition, opposés aux discriminations raciales, parce qu'attachés à l'idéal des Droits de l'Homme. Aussi bien dans les rapports individuels que pour le règlement de conflits comme celui d'Algérie, nous avons toujours souligné la nécessité de la tolérance, d'un effort de compréhension, pour le rapprochement et la coopération des hommes de races ou d'origines différentes.

plus spectaculaire du refus, par le gouverneur Faubus, d'y admettre les élèves noirs aux côtés des blancs. Pour y remédier, des cours, sont donnés à la télévision aux 4.000 lycéens. Mais il apparaît évident pour les adversaires comme pour les partisans de l'intégration qu'une telle situation ne peut durer indéfiniment.

• UN MOUVEMENT SE DEVELOPPE en faveur de la réouverture des établissements secondaires, qui sont renommés dans tout le sud des Etats-Unis pour la valeur de leur enseignement. Un « Comité d'urgence des mères de famille pour l'ouverture de nos écoles » s'est constitué. Il a lancé à la population un appel soulignant notamment : « Nous ne vous demandons pas de changer vos convictions personnelles à cet égard, mais l'intégration seule peut nous permettre de retrouver nos écoles ».

D'autre part, 61 avocats de Little Rock ont publié une déclaration où, après avoir affirmé qu'« une intégration raciale, même limitée, est désagréable à beaucoup d'entre nous », ils ajoutent que « l'alternative de n'avoir aucune école publique est encore plus désagréable ».

• LES PRISES DE POSITIONS ANTIRACISTES, condamnant la ségrégation elle-même, comme contraire à la Constitution américaine et à l'idéal démocratique, se multiplient également.

Quatre églises protestantes de Little Rock se sont ainsi prononcées pour la réouverture des lycées.

Dans l'ensemble des Etats-Unis, des protestations s'élèvent contre la scandaleuse attitude du gouverneur Faubus. La manifestation sans précédent qui s'est déroulée à Washington, le 25 octobre, en présence de 10.000 antiracistes blancs et noirs témoigne de ce sursaut d'indignation.

• SUR LE PLAN JURIDIQUE, peu de faits nouveaux. Après le référendum du 27 septembre, qui a donné 19.470 voix pour la ségrégation et 7.565 contre, sur 40.000 électeurs, Faubus avait prévu d'ouvrir les lycées en interdisant définitivement l'entrée des noirs. Mais les tribunaux locaux s'y sont opposés. Il est en effet inconcevable que la population soit appelée à voter pour ou contre une décision de la Cour Suprême.

De même, les différentes juridictions se sont prononcées contre la location des établissements scolaires à des groupes privés, qui pourraient les exploiter sans appliquer la loi sur l'intégration.

On annonce toutefois que « trois cents élèves ont commencé à suivre des cours dans une école privée improvisée », et que « d'autres écoles privées vont bientôt fonctionner à Little Rock ».

• LE CLIMAT RESTE TENDU, et Faubus fait tout son possible pour politiser le débat et susciter des violences. Dans une de ses diatribes radio-phoniques, il a déclaré par exemple que les prêtres presbytériens favorables à l'intégration scolaire avaient été « soumis par les communistes à un lavage de cerveau »!

La police à ses ordres intervient contre toute manifestation publique en faveur de l'intégration. Des bagarres ont eu lieu entre blancs et noirs, et l'on a assisté à diverses tentatives de provocations (ainsi, une femme blanche est allée se plaindre à la police d'avoir été « attaquée par un jeune noir qui s'était introduit chez elle »).

Faubus a encore déclaré que « des désordres sont à prévoir si une tentative est faite pour introduire des étudiants noirs dans les écoles de Little Rock ».

• LE GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS n'a toujours pas cru devoir passer à l'offensive contre Faubus et ses complices, qui défient ouvertement la Cour Suprême et violent la loi impunément depuis plusieurs années. Le Président Eisenhower a, certes, condamné l'attitude du gouverneur de l'Arkansas, mais il ne semble pas avoir l'intention, comme l'an dernier, d'intervenir directement par l'envoi de troupes pouvant assurer le respect de la légalité... ou d'une autre façon.

Qui l'emportera à Little Rock, des racistes et des partisans de l'intégration scolaire ? On ne peut répondre pour le moment à cette question. Mais il est certain que la réponse qui sera donnée dépasse de beaucoup la capitale de l'Etat d'Arkansas. Elle aura un profond retentissement à travers les Etats-Unis, surtout dans les zones, encore fort vastes, où l'intégration reste à faire. Et les antiracistes du monde entier l'attendent avec anxiété.

# JIMMY WILSON

## sauvé de la chaise électrique

Sauvé !... Le noir américain Jimmy Wilson, condamné à mort pour le vol présumé de 1 dollar 95, ne montera pas sur la chaise électrique.

Les autorités de l'Etat d'Alabama en annonçant la mesure de grâce prononcée en sa faveur, ont précisé que « après considération attentive des faits et circonstances le gouverneur émet l'opinion que le nommé Jimmy Wilson est digne de clémence ».

Sa peine a été commuée en détention à vie. Mais on précise qu'au bout d'un an, il pourra demander à être libéré sur parole.

Cet éclatant triomphe de la justice sur le racisme fait suite à une campagne menée pendant plusieurs mois aux Etats-Unis et dans de nombreux pays, pour empêcher qu'un nouveau « lynchage légal » soit commis. En septembre, le gouverneur de l'Alabama, James E. Folsom, reçut jusqu'à 1.000 messages par jour.

Et M. Dulles lui adressa un rapport faisant état d'un afflux extraordinaire, à Washington, de lettres et de pétitions venues des quatre coins du monde.

Le M.R.A.P., porte-parole de l'opinion publique française, est intervenu quant à lui par un télégramme au gouverneur Folsom, et par un vibrant appel de son Conseil National au Président Eisenhower, que « Droit et Liberté » a publiés dans son dernier numéro.

En réponse, notre secrétaire général vient de recevoir une lettre du Département de la Justice des Etats-Unis, signée par le Conseiller chargé d'examiner les demandes de grâce, et dans laquelle on peut lire :

« Nous vous accusons réception de

Misc.-58-Wilson

United States Department of Justice  
Office of the Pardon Attorney  
Washington

October 6, 1958

Mr. Charles Palant  
Le Secrétaire Général  
Mouvement contre le Racisme,  
L'Antisémitisme et pour la Paix  
15, rue du Faubourg Montmartre  
Paris IXe, France

Dear Mr. Palant:

This is to acknowledge receipt of your communication addressed to the President seeking clemency on behalf of Jimmy Wilson, a prisoner in the State of Alabama.

In view of the fact that a violation of state law was involved, the President had no jurisdiction in the matter, but I am glad to inform you that the Governor of Alabama has granted a commutation of the sentence in his case.

Sincerely yours,

  
REED COZART  
Pardon Attorney

vos messages au Président demandant une mesure de clémence en faveur de Jimmy Wilson, emprisonné dans l'Etat d'Alabama.

« Etant donné que son cas était relatif à une violation de la loi de cet Etat, le Président n'était pas habilité à intervenir, mais j'ai le plaisir de vous faire connaître que le Gouverneur de l'Alabama a accordé, dans cette affaire, une commutation de peine. »

Ainsi, il apparaît que les gens de cœur, en faisant entendre inlassablement leur voix, peuvent jouer un rôle de plus en plus décisif pour le respect, où que ce soit, des droits et de la dignité des hommes, sans distinction de race, d'origine ou de confession.

## Série d'attentats contre des synagogues

Plusieurs attentats ont été perpétrés aux Etats-Unis contre des synagogues, ces dernières semaines.

Le plus grave est celui d'Atlanta (Géorgie). Une explosion s'est produite dans la nuit du 11 au 12 octobre, détruisant complètement la synagogue, et causant des dégâts estimés à 200.000 dollars. Quelques jours plus tôt, une école juive, non loin de là, avait également été dynamitée.

Des bombes ont, en outre, été lancées dans les synagogues de Peoria (Illinois), Newark (New-Jersey), ainsi que dans un temple protestant d'Alexandria (Virginie) où un rabbin faisait une conférence.

Déjà en mars et avril dernier, des attaques du même genre avaient eu lieu dans diverses localités du Sud des Etats-Unis.

La police a procédé à des arrestations parmi les dirigeants locaux d'organisations racistes et antisémites bien connues aux Etats-Unis, telles que les « Conseils des Citoyens Blancs », le « Conseil des Droits Nationaux », et le Klu-Klux Klan. Des perquisitions ont

permis de découvrir d'énormes quantités de tracts, brochures et affiches excitant à la haine contre les juifs et les noirs. Ce matériel est utilisé dans tout le Sud, notamment à Little Rock, dans la campagne menée contre l'intégration scolaire.

Ces manifestations violentes d'antisémitisme, qui vont de pair avec le racisme anti-noir, ont suscité, dans l'ensemble des Etats-Unis, une profonde émotion, dont le président Eisenhower s'est fait l'écho, au cours d'une conférence de presse.

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles des prêtres, ont condamné avec vigueur ces menées. Le sénateur Jacob K. Javits a proposé la convocation d'une conférence nationale pour « examiner les mesures à prendre contre ces campagnes de terreur organisée ». Le président du Congrès Juif Américain, le Dr. J. Prinz, a rendu publique une déclaration soulignant que « ces attentats constituent une menace pour la liberté religieuse de tous les Américains, qu'ils soient juifs, protestants ou catholiques ».

Dimanche  
7 Décembre

Tous à  
PLEYEL

ou

GRAND GALA  
ANTIRACISTE

DROIT ET LIBERTE

15, Fg Montmartre - Paris (9<sup>e</sup>)  
Tél. : PRO. 82-78

Tarif des abonnements

FRANCE ET COLONIES

Un an : 500 francs

PAYS ETRANGERS

Un an : 700 francs

ABONNEMENT DE SOUTIEN :

1.000 francs

TARIF SPECIAL

POUR LA BELGIQUE

Cpte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse

envoyer 40 francs et la dernière

bande

Le gérant : Ch. OVEZAREK

# ZOLA, le non-conformiste

par Pierre COGNY

Le 5 octobre, à Médan, s'est déroulé le pèlerinage traditionnel pour l'anniversaire de la mort d'Emile Zola. En dépit du mauvais temps, de nombreux admirateurs du grand écrivain étaient présents. On remarquait entre autres, le président Léon LYON-CAEN et Madame, entourés d'une délégation du Bureau National du M.R.A.P., qui avait tenu à rendre hommage à l'auteur de J'accuse.

On entendit tour à tour un message de Jean COCTEAU, de l'Académie Française, sur Emile Zola poète ; un exposé de M. Henri MITTERAND sur la jeunesse de l'écrivain ; et les conclusions de M. Pierre COGNY, secrétaire de la Société Littéraire des Amis d'Emile Zola.

M. Pierre Cogny a bien voulu rédiger pour notre journal l'article que nous publions ci-dessous.

L n'est ni dans le cadre d'un bref article comme celui-ci, ni dans mes intentions de retracer l'histoire de l'Affaire Dreyfus, ne fut-ce qu'à partir du moment où Zola, apportant tout le poids de son immense crédit et de sa courageuse loyauté d'honnête homme, permit que la révision ne soit plus chevaleresque et chimérique velléité, mais bien réalité. C'est là œuvre d'érudition qui reste à faire et que l'on attend : il faudra bien qu'un jour quelque vaillant chercheur, reprenant les méthodes radicales et efficaces d'Etienne pour Rimbaud, nettoie à grande eau les écuries d'Augias pour jeter une pleine lumière et dépouiller la légende, pour belle qu'elle soit, et écrire l'Histoire, plus belle encore mille fois, parce qu'elle est vraie.

La gloire de Zola, pour nous, est, avant toute autre chose, d'avoir su, en toute circonstance, lui, le peintre des foules, se refuser à joindre sa voix à leurs clameurs quand leurs clameurs n'étaient que hurlements de haine, d'avoir su distinguer, lui, le sentimental, entre le sentiment qui n'exclut pas le raisonnement et la sentimentalité, plus viscérale que raisonnée. Il est difficile déjà, pour un très jeune homme, de se garder de ces élans spontanés qu'aucun contrôle ne freine et que justifie la dangereuse adhésion, magnifique ou tragiquement périlleuse de la masse dont la densité renforce la certitude : de tels élans collectifs ont fait les révolutions libératrices et engendré les pires massacres. La sagesse du NON est plus difficile encore pour un presque quinquagénaire qui, pour avoir maintenu intacte, par sa foi, sa jeunesse, est souvent plus jeune que les jeunes.

LE NON, Zola a su le prononcer devant le monde, alors que rien ne l'y préparait et que l'élémentaire prudence de l'abstention lui permettait de poursuivre en paix une carrière qui semblait ne devoir plus rencontrer d'obstacles. Le cycle des *Rougon-Macquart* était clos sur les visions sereines du Docteur Pascal, terminé également le cycle des *Trois Villes* et il s'en était fallu de peu que le pèlerinage à Lourdes lui entrebâillât les portes de l'Académie Française. La Légion d'honneur était venue en son temps et la Présidence de la Société des Gens de Lettres. Un peu de pa-

tience, un soupçon de ce machiavélisme italien que ne cessa de lui reprocher le pauvre Goncourt, et c'était l'apothéose du quai Conti, l'entrée dans l'immortalité.

Et Zola a dit NON, parce qu'en disant OUI, il eût cédé au conformisme, au bon ton, à tout ce qui, physiologiquement, lui était le plus étranger. Mais son mérite — au sens cornélien du terme — est que, en la circonstance, il fut non-conformiste par devoir plus que par inclination. Quand beaucoup, dès le début de l'Affaire, avaient pris position aux côtés de Dreyfus, il resta, lui, persuadé de la culpabilité et assez peu intéressé du reste par la condamnation de ce petit juif inconnu. « *Au moment où l'affaire Dreyfus s'engagea, j'étais à Rome, rapporte-t-il, et je n'en revins que vers le 15 décembre. J'y lisais naturellement peu les journaux français. C'est ce qui explique l'état d'ignorance où je suis longtemps resté, au sujet de cette affaire. Ce fut seulement en novembre 1897, lorsque je rentrai de la campagne, que je commençai à me passionner, des circonstances m'ayant permis de connaître les faits et certains documents publiés plus tard, qui suffirent à rendre ma conviction absolument inébranlable.* » (Cité par A. Lanoux, *Bonjour, Monsieur Zola*, Club des Libraires de France, p. 387.)

C'est alors que se déclenche le mécanisme du héros cornélien, dont nous parlions plus haut : il a fallu, en effet, pour que l'indifférent d'hier, l'homme-comme-les-autres, passe à l'action, que sa lucidité, après un raisonnement, lui marque, avec la vérité, le devoir. Or, contrairement à ce que l'on a affirmé, il ne s'est pas trouvé brusquement embarqué, mais il a vu, clairement, où il allait et mesuré l'étendue de son sacrifice, soutenu seulement par la certitude que l'injustice ne peut pas jusqu'au bout, triompher.

Zola voulait mener le combat, parce qu'il avait admirablement compris que la victime était victime beaucoup moins d'une poignée de militaires que de l'éternel conformisme. Chacun connaît les faux syllogismes avec lesquels, prétendument, on apprend à penser juste. Zola avait saisi le syllogisme-conformiste :

Il y a un traître  
Or, parmi les traîtres possibles,  
il y a un juif  
Donc, le traître est le juif.

Il est des fausses fenêtres pour la symétrie, il est de faux syllogismes pour tranquilliser les consciences. Avec des orpèvements et des *donc* définitifs, on mène le monde. Flaubert avait, par haine du bourgeois, dressé la liste des lieux-communs. Zola, par amour des hommes, a dénoncé les sophismes et les mensongères évidences : c'est parce qu'il fallait que Dreyfus fût coupable qu'il a accueilli les preuves de son innocence. C'est parce qu'il fallait laisser les officiers et les ministres traîner entre eux leurs affaires d'Etat, qu'il a, seul, voulu et osé accuser. C'est parce qu'il fallait voir du cynisme dans le hautain silence de Dreyfus qu'il s'est demandé s'il n'y avait pas plutôt de la dignité.

Il est mille formes de conformisme, de droite et de gauche, confessionnelles et athées. Elles sont également dangereuses, en ce qu'elles tuent l'intelligence et émoussent l'acuité du regard : entre les persécuteurs des premiers chrétiens et les promoteurs des programmes hitlériens, il n'y a qu'une différence de conformismes et l'Inquisition tranquillisait les chrétiens totalitaires... Etre non-conformiste, ne serait-ce pas, en définitive, accepter d'être seul quand il le faut, de rejeter la communauté quand la communauté pense mal et de sacrifier sa paix à la Paix. Zola ne fit rien d'autre.

# La maison neuve

par Efroïm KAGANOWSKI

FACE à ma fenêtre, sur le vaste panorama du grand Paris, qui monte à l'horizon tel un infini océan de pierre ; sur le fond des bâtiments gris, rougeâtres ou teintés de noir de fumée, des cheminées rouges d'usines, des clochers tranquilles d'églises, des tours sévères qui reflètent toute lumière ; sur le fond des vents, des pluies et des nuages aux mille couleurs, qui tantôt menacent ou tournent en tempêtes, et tantôt demeurent sereins ; sur le feu alterné d'un ciel capricieux de Paris — scintille de sa chaude blancheur de béton et d'acier, une haute maison neuve.

Il y a peu de temps encore, entre ce labyrinthe de murs, se trouvait un terrain vague, un enclos abandonné, ancien, avec, dedans, une vieille maison en ruines. Les trous noirs des fenêtres effrayaient. Les murs épais et vétustes étaient tachetés de mousse et de balafres. Sa cheminée penchée et ses ténèbres faisaient penser à un lieu diabolique. Tout autour de la maison poussaient des buissons sombres et de hautes végétations couleur de rouille. Un arbre noir et mort montait la garde auprès de la maison en ruines, irritant le ciel des doigts noirs de ses branches. Les herbes folles jaillissaient avec vigueur de tous les trous et de toutes les brèches.

Ce terrain vague dormait, abandonné et silencieux, entouré d'une vieille clôture rouillée, hanté par des hommes d'un autre âge — des clochards — qui pénétraient ici de leurs pas vagabonds, préparaient leurs repas et, pareils aux débris de la maison en ruines, s'enfonçaient, ivres, dans les buissons sauvages et s'endormaient de leur long sommeil indifférent...

Puis, un jour, des hommes arrivèrent armés de pelles, de pioches et de haches et, avec une tristesse lente de fossoyeurs, démolirent la maison en ruines, arrachèrent avec ses racines la verdure sauvage et les herbes drues. Ils détruisirent tous les signes du passé, nivelèrent la terre, et le terrain vague apparut tout nu.

De ma fenêtre, j'ai vécu les derniers jours de cette maison. J'ai regardé, durant des heures, la disparition des vieux murs lourds, chargés d'histoire et des secrets de vies inconnues. Les murs tombaient maintenant sous les coups graves et mesurés, et il me semblait alors que j'étais témoin d'une lente exécution.

Je voyais par la fenêtre les clochards ivres venir de leurs pas vagabonds à la tombée du jour, — dès que les ouvriers quittaient leur travail, — et rôder parmi les tas poussiéreux de vieux plâtras. Ils n'avaient plus d'abri. J'ai même vu l'un d'eux parler, dans un délire pathétique, aux murs qui s'étaient écroulés et à l'arbre mort qui gisait à terre, déraciné, dans sa dernière métamorphose. Peut-être ce clochard disait-il que rien n'est éternel de ce que l'homme crée, ou bien faisait-il des adieux à son vieux refuge ruiné, cette maison... Et moi aussi, debout devant cette fenêtre, je me sentais mélancolique, quoique ne connaissant rien, ni de ce terrain vague, ni de ces ruines.

Puis d'autres ouvriers arrivèrent. Ceux-là vinrent d'une allure rapide et alerte, dominés par l'idée de bâtir et s'accompagnant d'un gai chant de bâtisseurs. Ils ouvrirent le ventre de la terre malade. Les outils scintillaient entre leurs mains, et bientôt, ils atteignirent les hauteurs. Tout cela bouleversa la quiétude des lieux et retentit comme un air de marche, au rythme joyeux.

Peu à peu je suis devenu le compagnon de travail de ces silhouettes inconnues, habillées de combinaisons bleues, complice de leurs mouvements précis et prompts, de la cohésion et du rythme de leur travail de construction. Je me suis lié à eux de loin et je commençais à ressentir leur devoir, à saisir la source et les raisons de leur joie.

Je les connaissais déjà tous, et de jour en jour, et de plus en plus, je vivais dans leur intimité. Je connaissais le plus âgé, aux bras puissants, et le « grand » aux mains longues. Je connaissais les jeunes et les autres, les hommes rapides et les hommes lents, et leurs spécialités.

Je savais que le plus vieux, au visage cuit par le soleil et les vents, était charpentier. Il assemblait des formes en bois, sciait, coupait, arrangeait, puis atteignait, agile et sûr de lui, les hauteurs. Il demeurait parfois seul sur une planche étroite et, tel un sorcier, tissait autour de lui un réseau solide, puis en confectionnait d'autres de plus en plus haut.

De simples gars sont arrivés ensuite. Ils se sont mis à préparer le béton, dans la poussière. C'était le chaos. Je

Le célèbre écrivain de langue yiddish Efroïm Kaganowski est décédé le 17 octobre à Paris. Ses obsèques se sont déroulées au cimetière de Bagneux en présence d'une foule considérable, venue à l'appel d'organisations juives de toutes tendances.

Nous publions ci-dessous l'une de ses nouvelles, où il exalte l'amitié d'un immigré juif pour les travailleurs français.

pensais alors que quelque chose n'allait pas et l'angoisse me saisit l'âme.

Les hommes, dans cette boue me parurent avoir perdu l'ordre des choses. Il me semblait que tout cela portait à faux. Une peine subtile se glissa dans mon émotion et je me sentis moi-même coupable envers ces hommes. Mais les jeunes en combinaisons bleues n'étaient point angoissés ; ils s'amusaient dans un relâchement tout juvénile. Il y avait parmi eux un brun aux beaux cheveux noirs, aux membres souples et déliés. Il aimait à exécuter une danse au milieu de ce béton humide, dans cette boue ; il courait souvent après un adolescent svelte et fin, qui faisait semblant de s'enfuir de peur, mais qui entraînait en lutte avec lui, dès qu'il se laissait attraper ; tous les deux, soi-disant, bataillaient, et tous deux tombaient dans le bain gluant où ils remuaient et se débattaient comme deux petits chiens qui jouent. L'un cherchait à saisir la tête de l'autre, ou à faire un croche-pied, mais dans toute cette lutte exubérante, on sentait combien ils étaient proches l'un de l'autre, combien ils avaient de l'affection mutuelle. Ils riaient, en bons camarades, essoufflés après ce jeu.

...Et j'ai commencé à les envier.

Soudain j'aperçus un étage neuf, bien symétrique, tout comme s'il eût poussé d'un seul coup. De ce milieu chaotique avait jailli une construction parfaite de forme, fière et solide. Et mon cœur s'affaira de nouveau, joyeux.

Les étages s'élevaient. Je ne savais pas quelle hauteur atteindrait la maison ; mon ambition exigeait qu'elle fût de plus en plus haute. Puis, un jour, je vis un drapeau hissé au faite du bâtiment, avec une gerbe de fleurs. C'était fête, là-haut, et moi aussi j'étais en fête.

J'ai commencé à me soucier de l'aspect extérieur de la maison. Je m'inquiétais de savoir quelle serait la teinte du crépi et la couleur des fenêtres ; alors, de jour en jour, j'allais de surprise en surprise. Les croisées des fenêtres étaient posées. J'avais voulu que les fenêtres fussent larges et claires, et il en fut ainsi. Puis on commença le ravalement ; les murs se couvrirent d'une peau neuve. J'ai eu bien des jours d'inquiétude et de souci, lorsque les ouvriers travaillaient à une hauteur vertigineuse, au bord même du vide ; mon cœur battait, tout à ce danger. Mais c'étaient des Français et ils travaillaient gaiement ; j'admirais la souplesse de ces bâtisseurs millénaires. Parmi les échelles, les scies et les truelles étaient posées des bouteilles de vin rouge ; ce jus de leur pays ensoleillé, qui coule allègrement dans leur sang.

Maintenant, la maison neuve se dresse devant ma fenêtre et reflète de riches couleurs. Je vois à travers les grandes baies d'autres hommes remuer. Au-dessus de leurs bureaux sont assis des messieurs à tête chauve. Des hommes et des femmes bien mis tournent entre les murs neufs, comme s'ils dansaient. Des demoiselles aux savantes coiffures passent et repassent, d'autres, les ongles faits au carmin, tapent sur des machines à écrire. Et quand, le soir, tout devient désert, le vernis mort de l'intérieur brille comme une dalle funéraire.

La maison neuve m'est devenue étrangère, comme si on me l'avait reprise. Mon esprit est encore là-bas, avec ces combinaisons bleues, avec ces hommes inconnus qui m'étaient si proches, jeunes et vieux, simples, utiles, liés entre eux par une grande, joyeuse et incessante création. Je sais qu'ils sont là, érigent leur œuvre, qui s'élance dans les hauteurs, et qui durera éternellement, tant que dureront les hommes.

Salut à vous, ouvriers français, qui avez bâti Paris et qui consolez bien des émigrés errant loin de leur maison. Acceptez le salut de l'un d'eux, l'un de ceux qui, de loin, de sa fenêtre, a bâti avec vous cette maison neuve de Paris.

(Traduit du yiddish par Claude PARIS)

## 7 Décembre GRAND GALA ANTIRACISTE!

Chaque année une foule nombreuse assiste, salle Pleyel, au GRAND GALA ANTIRACISTE organisé par le M.R.A.P.

Chacun sait qu'il s'agit là d'un magnifique spectacle, auquel les plus grandes vedettes de la scène et de l'écran apportent leur concours. De plus, le Gala est l'occasion pour les innombrables amis de notre Mouvement de se voir ou de se revoir, d'exprimer, dans une atmosphère agréable leur sympathie pour la cause que nous défendons.

Le 7 décembre prochain, le Gala 1958, présenté par Jacqueline Joubert, dont chacun admire les émissions à la Télévision, sera, nous n'en doutons pas, dans la tradition des précédents.

Donc, retenez votre soirée du dimanche 7 décembre... et, mieux encore, retenez vite vos billets pour vous, votre famille, vos amis !

Vous pouvez vous les procurer au siège du M.R.A.P., 15, Faubourg Montmartre, Paris-9<sup>e</sup> (Tél. PRO. 82-78) ou auprès de nos militants.

Prix des places : de 300 à 800 frs.